

PLAN COMMUNAL DE SOUTIEN AUX COMMERCE & ENTREPRISES

DE MOINS DE 10 SALARIÉS

pour lutter contre les effets de la crise sanitaire
du covid-19

Proposé par James Chéron, maire de Montereau
Le 28 avril 2020





AGIR POUR NOTRE ÉCONOMIE LOCALE DE PROXIMITÉ, AGIR POUR NOS EMPLOIS.

La crise du Coronavirus covid-19 est d'abord sanitaire. Mais elle est aussi sociale... et économique. Nos entreprises subissent de plein fouet les conséquences des mesures de confinement instaurées pour stopper la propagation du virus.

Pour passer le cap et contenir les effets de la crise, il faut agir au plus près du territoire. James Chéron, maire de Montereau, propose ici un plan communal de soutien aux commerces et entreprises de moins de 10 salariés à même d'alléger leurs contraintes et de favoriser la continuité ou sinon la reprise de leur activité. En dépendent leur survie, et donc les emplois qu'ils génèrent, mais aussi l'image de Montereau.

L'effort public doit être à la mesure de l'enjeu : celui de la dignité due à celles et ceux qui sont partie intégrante du quotidien des habitants. Plus que jamais, réitérons notre soutien aux commerces et petites entreprises qui font et sont notre tissu économique local. Et parce que l'avenir de Montereau est aussi lié à cette activité, aidons nos acteurs locaux à préserver leur existence, à sauvegarder et développer leur capacité de développement et d'innovation.

Demain encore, nous dirons que nous sommes **#FiersDeMontereau !**





EXONÉRATION DES DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC pour toute l'année 2020 : terrasses, occupations temporaires (panneaux publicitaires, foodtrucks, éta-lages...)



EXONÉRATION DE LA TAXE LOCALE SUR LES ENSEIGNES ET PUBLICITÉS EXTÉRIEURES pour toute l'année 2020



EXONÉRATION DES DROITS DE PLACE pour les marchands forains abonnés pour la période du confinement



REPORT DES LOYERS PERÇUS PAR LA COMMUNE dans le cadre de baux commerciaux



EXONÉRATION DE LA CFE, DE LA TFPB, DE LA TFPNB ET DE LA CVAE pour toute l'année 2020



CRÉATION D'UN FONDS DE PRÊTS D'HONNEUR À 0 % DOTÉ DE 50 000€ en complément des mesures prises par l'État, la Région et le Département



PROMOTION D'UNE PLATE-FORME DE PRÉ-PAIEMENT D'ACHATS CHEZ LES COMMERÇANTS

de la ville pour générer un chiffre d'affaires en attendant leur réouverture



ANTICIPATION DES BONS D'HABILLEMENT 2021 aux agents municipaux



ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME D'ANIMATIONS DU CENTRE VILLE plus dense pour l'automne 2020



RACCOURCISSEMENT DU DÉLAI DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES MUNICIPALES dues aux entreprises locales



PROMOTION DES COMMERCE ET DES TPE DE PROXIMITÉ à l'aide d'un document distribué dans toutes les boîtes aux lettres

Les mesures pouvant l'être seront mises en œuvre directement par le Maire. Les assemblées délibérantes de la Commune et de la Communauté de Communes seront sollicitées selon leurs compétences.

PLUS D'INFOS ?

**SERVICE COMMERCE
MAIRIE DE MONTEREAU
54, RUE JEAN JAURÈS
77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE**

**01 64 70 44 00
e.feuilletin@ville-montereau77.fr**

